

LE DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN ÉGYPTÉ A LA VEILLE DU XXI^e SIÈCLE*

AHMED ABDALLAH *

L'Égypte vit aujourd'hui une expérience démocratique limitée dans le temps et dans l'espace. On serait plus précis en parlant à son propos d'un état de ni-dictature, ni-démocratie. En considérant ces deux aspects, nous pouvons décrire cette expérience à travers les deux parties en lutte : l'appareil au pouvoir et des forces de l'opposition. Ainsi les hommes au pouvoir insistent sur le degré de liberté permis en Égypte et qui est supérieur à ce qui existait auparavant, et sur ce qui est permis ou plutôt interdit chez les voisins, alors que l'opposition met l'accent sur le monopole en vigueur dans le processus de prise de décision. Ce double aspect de l'expérience constitue la forme effective de la démocratie dans un pays dont l'histoire a connu quelques décennies de libéralisme politique, et de longs siècles de despotisme exercé par les autorités tout autant locales qu'étrangères.

Afin de saisir le contenu objectif de l'évolution actuelle de la démocratie égyptienne, il convient d'écartier les deux visions extrémistes de l'histoire de la démocratie en Égypte. D'une part la vision déterministe de l'Égypte, société despotique qu'il est impossible de transformer en société démocratique, le despotisme, subi et exercé, étant devenu, à travers les époques pharaonique et islamique, plus une culture politique pour l'ensemble des Égyptiens qu'un instrument de gouvernement au sens restreint du terme. C'est là la vision présentée dans l'ouvrage classique, *Egypt in search of political community* (1). D'autre part, la vision romantique de l'Égypte considérée comme la plus vieille démocratie de la région, puisqu'elle possède la Constitution et le parlement les plus anciens. C'est la vision qui transparaît à travers les écrits des intellectuels parmi les opposants politiques et qui persiste jusqu'à ce jour (2).

En fait, comme toutes les nations, l'Égypte a connu le despotisme et la résistance au despotisme ; la pratique de la démocratie et de la dictature, simultanément ou alternativement.

* Traduit de l'arabe par M. SULAYMAN

(1) SAFRAN (Nadav). *Egypt in search of community*. Harvard Univ. Press, 1961.

(2) Voir par exemple, AL KHULI (Lutfi) qui affirme que l'expérience démocratique en Égypte a commencé avec le Conseil Consultatif de 1866 et « fut ainsi la quatrième expérience dans l'histoire du monde moderne ». La démocratie d'un million de citoyens. — *Al-Ahram*, 30/11/1986.

La caractéristique la plus importante de la marche de l'histoire égyptienne vers le despotisme et le libéralisme, comporte un double aspect.

Le despotisme et le libéralisme ont revêtu un caractère médian. L'Égypte n'a connu ni le libéralisme formel pur, ni le libéralisme élargi ; mais un libéralisme situé entre les deux. Son expérience libérale la plus importante (1923-1952) a été limitée par des facteurs tels que l'occupation britannique, le despotisme du palais royal ou l'égoïsme social de la classe possédante. Cet aspect médian apparut comme le reflet de l'espace, c'est à dire de la géographie politique de l'Égypte et de sa position intermédiaire. Il s'applique également au despotisme égyptien, qui consistait lui aussi en un juste milieu, comparé à d'autres sociétés qui ont connu et connaissent encore des bains de sang comme moyen permanent de gouvernement.

Le deuxième aspect a plus rapport au temps. L'Égypte est généralement en harmonie avec son temps quant au système qui la gouverne. Elle fut libérale à l'époque du libéralisme, socialiste à l'époque du socialisme, puis néo-libérale (*Infitahiyya*) à l'époque du néo-libéralisme. Ainsi l'Égypte n'a pas connu une marche contraire à l'orientation générale de celle d'un grand nombre d'Etat d'Etats du Tiers-Monde ; et constitue un Etat « pilote » tant dans le progrès que dans la régression.

La sensibilité de l'Égypte au temps et à l'espace n'infirmes pas l'existence de périodes de stagnation dans son histoire, quand elle quitte le juste milieu pour plus ou moins d'extrémisme et l'harmonie, pour plus ou moins de dissonance. Fondamentalement ce ne furent que des moments d'hésitation plus ou moins longs mais passagers : les moments de répression sanglante contre l'opposition politique entre les années 1940 et 1960 ; les moments de violence mutuelle entre les gouvernants et les opposants entre les années 1940 et 1980 ; le moment actuel où l'on observe une hésitation entre un pas en avant sur la voie de la démocratie et un recul vers l'héritage despotique. Mais c'est également un moment passager qui s'achèvera malgré les déclarations tonitruantes des politiciens rivaux, et même malgré les balles des belligérants.

Aucun de ces moments n'est susceptible de changer le processus historique que les réalités du temps et de l'espace ont déterminé pour l'Égypte. Cependant, l'hésitation a son prix, qui est souvent élevé surtout lorsqu'elle coïncide avec les périodes de transition dans l'évolution générale de l'humanité. De même, les petites erreurs ont des conséquences néfastes sur la longue durée. L'hésitation a accompagné le premier moment de transition de la démocratie, c'est à dire la division du pouvoir entre le gouvernement du peuple et le palais royal, au début des années 1960. Elle a facilité l'étranglement, par le Palais, de l'expérience libérale dont, en fait, celui-ci n'a jamais voulu. L'erreur du recours à la violence politique dans un moment inopportun (l'assassinat du Siadâr Lee Stack en 1924), a permis à l'occupation britannique d'étouffer la démocratie naissante par la destitution prématurée du gouvernement du peuple. De même, l'erreur de la torture et de l'exécution des directions islamiques pendant les années 1940, 1960 et 1980 a avalisé l'idée de la violence islamiste et rassemblé autour d'elle toute une génération de jeunes intransigeants.

L'hésitation qui a accompagné le deuxième moment de transition démocratique, c'est à dire la limitation de l'expérience à trois partis dont l'un d'entre eux est l'héritier spontané du pouvoir au milieu des années 1970, a reconduit chez eux les citoyens, sortis pour participer à la nouvelle expérience (3). Ainsi sont nées l'indifférence et la non-participation dont souffre l'Égypte aujourd'hui. Ainsi fut rompue l'accumulation historique nécessaire à la constitution d'une infrastructure stable pour la société démocratique et apparut le phénomène de «la transition confisquée» dans le processus démocratique en Égypte.

Dans ce contexte est intervenu le troisième moment de transition, qui a commencé avec l'accession du Président Moubarak au pouvoir, et où se mêlent l'audace et l'hésitation (4). Dès le premier instant des ponts ont été jetés avec l'opposition, notamment la libre parution de ses journaux et sa large représentation au Parlement, et plus précisément à travers la réalpolitik dans les rapports avec les forces islamiques non reconnues. Cependant rien n'a changé en ce qui concerne le parti au pouvoir – synonyme de l'appareil de l'État –, l'habilitation des forces privées d'existence légale et la structure du système des partis en général. Parfois même il y a eu, «retour à la congestion» (5) au cœur de l'expérience démocratique : fraudes électorales, violence policière contre les citoyens en général et les opposants politiques en particulier ; glorification de la personne du Président par les moyens d'information ; choix d'éléments autocratiques dans les postes élevés, dans les ministères et la presse, etc. De même, la troisième phase de transition s'est opérée à l'ombre de la loi d'exception, ce qui lui donne une tonalité spéciale et une forme temporaire. Une fois ses effets épuisés (6), apparaît

(3) Cf le nombre très élevé de citoyens qui ont adhéré aux nouveaux partis d'opposition, puis les ont quittés. Cf. aussi le cas du Président Sadate qui a pris la décision audacieuse de passer au pluralisme et à la tête de ceux qui sont accusés d'avoir entravé le processus démocratique. Selon l'expression de MUHAMMAD KHALID (Khalid) : «S'il y avait foi en la démocratie on n'aurait pas vu Sadate agir comme il l'a fait. Il y avait une dose de naïveté dans sa relation à la démocratie, car il voulait à la fois manger la pomme et la conserver. La démocratie en compagnie de Sadate – *Al-Wafd*, 27/12/1984.

Sur le processus démocratique voir :

— UTAYFI (J.). – *Al-tariq ila al-Dimuqratiya*. – Le Caire. Dar Al-Ma'arif, 1978.

— SAYF AL-DAWLA (L.). – *Al-Ahzaab wa mushkilat al-Dimuqratiya fi misr* -Beyrouth, Dar al-Masira, 1978.

— AL-DIN HILAL (Ali) et al. – *Tajribat al dimuqratiya fi-Misr. (1970-81)*. – Le Caire, 1982.

(4) A propos du processus démocratique en cours, cf.

— ABUL-ASAD (M.). – *Nazahat al-intikhabat fi-Misr fi bidayat 'ahd al-jumhuriyya al-rabi'a*.

– Le Caire. Mabuli. 1984.

— SID-AHMED (M.). – *Mustaqbal al-nizam al-hizbi fi-misr*. – Le Caire, Dar al-Mustaqbal al-arabi, 1984.

— TAL'AT (Ibrahim).et al. – *Al Dimuqratiya hiya al-Hall*. – Le Caire. Dar al-misri al-jadid, 1986.

— AL-DIN-HILAL (A.) et al. – *Al-tatawuwur al-dimuqrati fi misr. Qadhaya wa-munaqashat*. – Le Caire, Maktawat nahdhat-al Sharq, 1986.

(5) L'expression est de Saad-Eddine Ibrahim.

(6) Cf. les articles et journaux qui expriment ce sentiment, par exemple :

HANNA (Milad). – Cette gorgée de démocratie ne suffit plus. *Al Wafd*, 27/7/1989 ; et quelques reportages par exemple :

MAHMUD (Badawi). – L'espace politique supporte-t-il de nouveaux partis ? – *Al Jumhuriyya*, 6/4/1989.

son essence, celle d'un ensemble de mesures destinées à changer l'état psychologique après l'assassinat de Sadate et non celle d'un moment de changement institutionnel du système politique. La question de ce changement restant posée, il devient nécessaire de parler d'une quatrième phase de transition. Mais viendra-t-elle ?

Il existe deux ensembles de facteurs contradictoires susceptibles d'entraver ou de favoriser le processus démocratique. Selon les résultats de la lutte entre ces deux ensembles durant les dernières années du XX^e siècle, la forme de cette quatrième phase se décidera. Ou bien l'évolution démocratique connaîtra une rechute ; ce qui suppose une large rébellion sociale préalable au moment décisif du processus de transition. Ou bien ce moment pourra être considéré comme le sommet d'une évolution lente du processus démocratique, et sera concrétisé par des mesures telles que la révision de la constitution et la redistribution du pouvoir entre les forces politiques. L'hypothèse n'exclut pas la prolongation de la phase d'hésitation pendant quelques années encore, et donc peut retarder l'explosion de la crise sans toutefois la résoudre.

I. — OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Le premier facteur entravant la processus démocratique est la crise économique que vit l'Égypte et qui risque de s'aggraver avec le temps. L'autopsie de la crise économique mérite une analyse spécialisée, de même que la voie pour en sortir réclame une vision stratégique intègre les considérations économiques et politiques, locales et régionales, présentes et à venir. Mais il n'y a pas de divergence sur la description des traits généraux de la crise, quelle que soit la méthode utilisée. Ils sont tellement présents qu'ils font l'unanimité des spécialistes. Il s'agit tout simplement de la crise d'une société qui consomme plus qu'elle ne produit ; la crise d'un déséquilibre dans la distribution de la consommation entre les différents groupes sociaux ; la crise d'une gestion des principaux aspects du processus de production ; la crise d'une classe capitaliste dont la majorité est constituée de parasites et de spéculateurs et une petite minorité de producteurs. Cela dit, en faisant abstraction de toutes les formes de corruption ouverte dans l'économie et la société.

Trois considérations graves par contre ne peuvent être omises.

La première se rapporte à la lourde dette extérieure, dont les effets ne peuvent être évités pour plusieurs générations ; d'autant plus que l'État égyptien n'est pas près de se rebeller contre le système international vu ses liens extérieurs et l'orientation des pays du Tiers-monde en général vers des solutions intermédiaires de la question de la dette. L'appareil de l'État n'est donc politiquement disposé qu'à un seul scénario, celui du remboursement intégral des dettes, sans tenir compte du déficit économique au moment du paiement effectif. Ce qui veut dire que ce moment — lequel arrivera sans aucun doute — verra ou une mise en faillite de l'État ou des mesures

d'austérité interne pour prélever sur les citoyens les sommes demandées. Le problème n'est pas que les poches de ces citoyens sont généralement vides (« en Egypte, il y a de l'argent autant qu'il y a de grains de riz », comme disent les gens), il réside dans la distribution des richesses. Certaines « poches » sont trouées et d'autres surchargées ; et les richesses qui alourdisent ces dernières sont inaccessibles à l'Etat, puisqu'elles se trouvent à l'étranger ; or leur volume équivaut à l'ensemble des dettes de l'Egypte.

La deuxième considération tient à l'incapacité de l'Etat de remplir ses engagements vis à vis des citoyens, qu'il s'agisse de la compensation des prix des principales denrées alimentaires ou des services publics. Le résultat de la réduction des engagements de l'Etat sans aucune autre alternative est la baisse du niveau de vie – déjà très bas – de larges secteurs de la population. Encore une fois, c'est l'austérité sans justice, ou plutôt sans égalité dans l'injustice ; car elle touche essentiellement ceux qui ont les « poches » trouées et qui sont déjà gravement atteints par l'inflation. Il suffit de regarder la structure des salaires et des traitements dans les services de l'Etat, pour percevoir non seulement les difficultés occasionnées par la conjugaison de l'inflation et de l'austérité, mais aussi pour comprendre comment cette structure est elle-même une incitation au vol.

La troisième considération porte sur la situation de la main d'œuvre égyptienne émigrée. Indépendamment des effets négatifs de cette émigration sur l'économie, il est établi que les apports des Egyptiens de l'étranger constituent une composante importante des ressources de l'économie nationale. Le problème est que la plupart des émigrés égyptiens travaillent dans les pays producteurs de pétrole. La baisse des revenus pétroliers a des conséquences sur ces pays et sur les travailleurs qu'ils emploient. Ce qui se traduit par une baisse sensible des apports en devises et, plus grave encore rend probable le retour, volontaire ou forcé, de certains émigrés. Nul ne peut prétendre que l'économie égyptienne est prête à les accueillir, ou que l'Etat égyptien dispose d'un plan d'accueil au cas où leur retour deviendrait nécessaire dans des conditions d'aggravation du chômage. Sans parler de l'incapacité de l'Etat de protéger ses citoyens à l'étranger, et de défendre leur dignité auprès des « frères » qui excellent dans leur humiliation, ni du prix politique que l'Etat égyptien paie à ces mêmes « frères », en cachant leurs violations des droits de l'homme et leurs abus qui sapent le système régional arabe.

En résumé, l'Egypte fait face à une crise économique multiple, expression de la fin de l'ère pétrolière. Les conséquences politiques sont que l'expérience démocratique qui a commencé avec le boom pétrolier est aujourd'hui acculée à se transformer en « démocratie sans pétrole ». Ce qui signifie qu'une course a commencé entre les tendances autocratiques (par exemple ceux qui lancent ces deux mots d'ordre : « L'emprisonnement est la solution », ou « des milliers de morts dans les cimetières si les masses bougent ») celles qui cherchent une solution à la crise économique dans le cadre de la démocratie. Mais la démocratie égyptienne est plus une « autocratie pluraliste », la victoire des tenants de l'autocratie et la faillite de toute l'expérience restent possibles.

Quant au deuxième obstacle sur la voie de l'évolution démocratique, il provient de la nature de la composition de l'appareil de l'Etat, aux plans subjectif et objectif.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur l'aspect subjectif. Le choix des directions se fait à l'intérieur même de l'appareil ou sur la base de l'allégeance politique ou personnelle. Dans les deux cas l'appareil produit des directions de niveau médiocre, et il est rare qu'elles comptent des personnes à même de comprendre l'évolution moderne et d'avoir conscience des effets du processus démocratique. A supposer que ces directions croient à la démocratie.

De fait, elles se divisent en quatre groupes, lesquels n'ont reçu aucune formation démocratique : les militaires, les hommes de la police, les bureaucrates et les intellectuels civils en ascension. Quant aux hommes du parti au pouvoir, ils ne diffèrent en rien de ces catégories, puisque l'appareil de l'Etat et l'appareil du parti sont synonymes ; ce qui fait d'eux plus des fonctionnaires exécutants que des politiciens de la rue, à part quelques exceptions. En bref, il existe aujourd'hui en Egypte une « démocratie sans démocrates », comme il y eut jadis un « socialisme sans socialistes ».

On constate même la dégradation de l'influence des partisans du dialogue au sein de la société politique, du fait de leur remplacement par des éléments autocratiques intransigeants, ou de leur maintien dans leurs fonctions sans qu'ils puissent intervenir dans la marche des événements. Le prototype du premier cas de figure est le passage du ministère de l'intérieur des mains du Général Ahmad Rushdi à celles du Général Zaki Badr (7) ; concernant le second cas on notera la baisse de l'influence de certains conseillers civils de la présidence, tels que Usama al-Baz et Mustapha Al Fiqqi, autour desquels on a tissé des légendes sans aucun fondement (excepté le rôle déterminant joué par le premier au tout début de la présidence de Moubarak après la crise liée à l'assassinat de Sadate). Et ce abstraction faite de la stabilité des directions exécutives dans leurs fonctions plus pour des considérations d'allégeance personnelle politique que pour des raisons de compétence technique et politique : ainsi M. Safwat al-Sharif, ancien officier des renseignements, a-t-il su conserver son poste de ministre de l'information pendant plus d'une décennie.

Objectivement, on constate que les bases de la relation entre l'appareil de l'Etat et l'expérience démocratique sont très faibles, de sorte qu'il ne paraît pas nécessaire pour le premier de sauvegarder un régime démocratique dans le pays.

La constitution actuelle est celle d'une société politique unidimensionnelle, où un article sur le pluralisme a été artificiellement introduit afin de donner une image officielle du système politique. Elle n'était pas conçue au départ pour organiser les rapports de force au sein d'une société pluraliste. Aussi y a-t-il rien en elle qui empêche le pouvoir d'être pratiquement autocratique, du moment que le pluralisme formel est épuisé par l'existence d'un nombre limité de partis légaux, dont l'appareil de l'Etat traite le plus clair de leur activités comme des activités illégales.

(7) Pour la critique de la politique sécuritaire de Zaki Badr, voir :

CHAFIK (Hamdi) et HILMI (Magdi). - Voici les réalisations du Parti national. - *Al Wafd*, 21/7/1989.

D'une manière générale le système juridique, en dehors de la constitution, est conçu lui-aussi pour une société politique unidimensionnelle. Il ne présente aucun des aspects du pluralisme, si ce n'est la loi sur les partis. Mais les mécanismes d'application de celle-ci se sont chargés d'empêcher la constitution de nouveaux partis sous son égide. L'ensemble reflète un état d'esprit autocratique hostile à la naissance des partis, alors même que l'on ne considère que le cadre institutionnel de la démocratie, sans tenir compte des pratiques allant à l'encontre de ce cadre limité (8). On remarque aussi l'absence de tout document politique définissant la pensée du régime censée être une pensée démocratique, pénétrant l'appareil de l'Etat et se reflétant dans sa pratique.

On observe de même que le respect ou non de la démocratie dépend en grande partie de la volonté du Chef de l'Etat et de son attachement ou non à la démocratie. Au point que les moyens d'information gouvernementaux n'hésitent pas à accréditer l'impression que le régime démocratique tout entier existe à partir « des directives du Président » et non de « la volonté de la Nation » ou « conformément à la Constitution ». Ce que suggère la continuité de l'esprit pharaonique dans la vision du système politique moderne, et qui fait du chef de l'Etat un gouvernant/Dieu au-dessus de la Constitution et de la loi. Tel est l'environnement psychologique qui enferme les Chefs d'Etat égyptiens, affaiblit leurs tendances démocratiques et renforce leurs inclinations autocratiques. Ce qui a fait dire à une personnalité étrangère qu'il existe « en Egypte une catégorie d'hommes qui corrompent les Saints ». Cette situation n'est pas seulement grave pour le Président. Elle l'est également et surtout pour l'ensemble des citoyens, chez lesquels disparaît le sens de la responsabilité des affaires du pays, celles-ci étant l'apanage d'une seule personne, d'un responsable unique, toutes les autres étant des fonctionnaires non responsables, « les serviteurs du maître ». La forme la plus grossière de cet état d'esprit se remarque lors de la préparation des routes et du nettoyage des sites que le Chef de l'Etat décide de visiter. C'est là un drame qui se transforme souvent en comédie, lorsque le Chef de l'Etat visite un autre lieu que celui annoncé, comme ce fut le cas dans « le scandale de Dessouk ».

Une autre réalité à souligner est que l'appareil de l'Etat reconnaît une autorité exorbitante au pouvoir exécutif aux dépens des pouvoirs législatif et judiciaire, pouvoirs de contrôle dont ne peut se passer aucune expérience démocratique. L'omnipotence de l'exécutif vient limiter l'accomplissement de leurs tâches par ces deux pouvoirs, en intervenant jusque dans la composition du Parlement. Aussi ce dernier est-il plus une branche législative du pouvoir exécutif proprement dit. Abstraction faite de la médiocrité de ses membres qui sont plus capables de défendre leurs propres intérêts que de représenter les intérêts de la société ou de la nation. De même, le pouvoir judiciaire – malgré un passé prestigieux dans la défense des libertés – souffre des pressions indirectes exercées par l'exécutif et qui affaiblissent l'aptitude de la

(8) Voir : AHMED UMAR (Umar). – La violation de la constitution et de la légalité, une politique invariable du régime. – *al-Ahali*, 17/5/1989.

justice à protéger l'expérience démocratique. Ne serait-ce que par la quantité d'affaires qui lui sont soumises et qui dépasse ses possibilités. En outre, certains milieux de l'exécutif ont tendance à intervenir directement dans les affaires de justice ; soit, à travers un certain nombre de juges politiquement acquis au pouvoir et à qui on a promis des fonctions dans l'exécutif après leur retraite ; soit, en poussant des officiers de police, licenciés en droit, à travailler au parquet puis à devenir des magistrats.

Mais les obstacles qui entravent l'expérience démocratique ne sont pas seulement dus à la nature de l'appareil de l'Etat. Ils sont dus également à la nature de l'élite politique égyptienne, au sens large, c'est à dire aussi bien à celle qui est au pouvoir qu'à celle qui est dans l'opposition. L'élite au pouvoir a ses défauts, lesquels reflètent négativement l'aspect subjectif du retard de l'appareil de l'Etat et la tension qui caractérise ses relations avec la démocratie en pensée et en actes. L'élite dans l'opposition a une pensée dominée par le salafisme et le culte du passé, dans son idéologie comme dans ses batailles politiques, dont une grande partie porte sur l'interprétation de l'histoire (9). Beaucoup de ses mots d'ordre reflètent plus la mentalité de la génération des années 1940 que les préoccupations de ceux qui se préparent à l'avenir par l'analyse de la complexité du présent mondial et local. Le langage à travers lequel elle formule ses mots d'ordre et pose les problèmes de la société est dans la plupart des cas démagogique. Il exprime plus le mécontentement qu'une réelle conscience des problèmes et de la façon de les résoudre. En outre, cette élite exerce rarement, au sein de ses partis, la démocratie qu'elle revendique pour la société toute entière. De plus, il est rare que ses différentes composantes s'entendent sur une position cohérente, permettant ainsi au gouvernement de manœuvrer contre tout le monde (10). Cette élite et l'appareil d'Etat se livrent des batailles acharnées qui transforment la lutte démocratique en état de désorientation. De même l'opposition dédaigne l'aspect « accord et compromis » en tant qu'aspect important du processus démocratique, en dehors de l'aspect « lutte » (11).

(9) A propos de cette question cf. ABDALLAH (Ahmad). – *L'Histoire de l'Egypte entre la méthode scientifique et la lutte des partis*. – Le Caire, Dar Shuhdi, 1988.

(10) Voir, par exemple, l'incapacité des forces d'opposition de participer aux élections législatives ou de les boycotter en bloc. Remarquer aussi l'originalité du refus des Frères Musulmans (qui ne sont pas reconnus) de la signature par les Nassériens et les Communistes d'une déclaration commune de l'opposition, sous prétexte que les deux courants n'ont pas d'existence légale (*Al-Ahram al-Iqtisadi*, 30/10/1989).

(11) Pour la critique des échanges violents entre le gouvernement et l'opposition et de l'immaturité de l'ensemble des forces politiques cf. :

- Les articles de HAFIZ (Salaheddine) dans *Al-Ahram* :
 - La démocratie des réformes et la démocratie du pillage, 10/2/1988.
 - La gestion de la crise entre le gouvernement et l'opposition, 8/3/1989.
 - La crise de la démocratie à l'intérieur des partis égyptiens, 22/3/1989.
- et les articles de SALAMA (A. Salama) également dans *Al-Ahram* :
 - Le désarroi de l'information, 28/2/1988
 - Avant que cela ne devienne un jeu ennuyeux, 15/5/1988.
 - Des éléphants dans un magasin de porcelaine, 26/2/1989.
- SAÏD (Abdel Mon'im). – Les forces politiques et la question démocratique en Egypte – *Al-Ahram*, 29/4/1988.
- HARB (Usama Ghazali). – Le système des partis en Egypte et la crise de l'efficacité – *Al-Ahram*, 13/5/1988.

On dirait que l'élite dans l'opposition résume tous les problèmes structurels du pays dans le simple fait que les personnes qui gouvernent ne proviennent pas de ses rangs. Chez elle est pratiquement absent le souci de la recherche d'une stabilité politique susceptible de garantir la continuité de l'expérience démocratique elle-même, et de barrer la route aux autocrates civils militaires qui ne cherchent qu'à la détruire. L'immaturité politique de l'opposition peut autant menacer l'expérience démocratique que les assauts de l'appareil de l'Etat. Le trait est confirmé par les faits observables dans d'autres pays du Tiers-monde, à commencer par le pays le plus proche de l'Égypte, le Soudan.

Au moment où les dangers représentés par l'appareil autocratique de l'Etat (qui manipule les partis d'opposition de l'intérieur pour les affaiblir) se conjuguent avec ceux liés à la faiblesse intrinsèque et à l'immaturité politique de l'opposition, l'expérience démocratique est menacée par un autre danger, plus grand encore et qui résulte de tout cet ensemble.

Un quatrième facteur entrave, en effet, le processus démocratique en Égypte : la large indifférence et la faible participation des masses à la vie politique, l'étroitesse de la société civile et l'apathie de ses institutions face à l'omnipotence de l'appareil exécutif de l'Etat (12).

La participation aux différentes consultations électorales est déjà très limitée avant même que l'appareil de l'Etat ne falsifie leurs résultats. Tout aussi limitée est la participation des masses à la vie des partis. Quant aux syndicats, où l'élite rencontre une partie des masses et qui étaient souvent des tribunes plus actives que les partis, ils sont devenus le terrain de très graves tensions ; notamment les syndicats professionnels, dont les divisions reflètent la « psychose » qui s'est emparée de la classe moyenne égyptienne (13). Quant aux associations civiles, elles obéissent encore à la loi 32 qui était conçue pour contrôler les activités de la société civile à l'époque de

(12) Voir, par exemple AL-KULI (Lutfi). - La démocratie de l'homme ordinaire - *Al Ahram*, 7/12/1986.

AL-SAYYID SAÏD (M.). - Un Etat démocratique, mais fort aussi - *Al Ahram*, 23/10/1987.

YASSIN (Sayyid). - Salun al-Iqtisâdi. - *Al-Ahram al Iqtisadi*, 30/11 et 7/12/1987.

(13) A propos des syndicats et des groupes d'intérêts, voir :

- KAMIL AL-SAYYID (M.). - *La société et la politique en Égypte. le rôle des groupes d'intérêts dans le système politique égyptien*. - Le Caire, Dar al-Mustaqbal al-Arabi, 1983.

- *Al-Taqrir al-Stratigi al-Arabi* (Mu'assassat al Ahram, 1986).

- Les écrits de QANDEL (Amâni) tels que :

• Les groupes d'intérêts en Égypte : où vont-ils ? - *Al Ahram*, 15/4/1988.

• La crise de la pratique démocratique et les groupes d'intérêts - *Al Ahram*, 3/2/1989.

- AMIR (Husni). - Les syndicats professionnels. Pourquoi sont-ils devenus des organisations subversives ? - *Al-Jumhuriyya*, 11/9/1986.

- AL-IRYAN (Tsam). - Bas les pattes sur les syndicats - *Al-Chaab*, 20/12/1988.

• SALAMA (Salama A.). - Le phénomène des putsch dans les syndicats - *Al Ahram*, 15/2/1989.

• HAFIZ (Salaheddine). - Les libertés syndicales et la contrainte démocratique - *Al Ahram*, 8/2/1989.

• HUWAYDI (Amin). - Pour être Naqib - *Al Ahali*, 16/8/1989.

la monocratie et non du pluralisme. Enfin, le système de l'administration locale est devenu un monopole du parti au gouvernement et une agence exécutive de l'appareil au pouvoir, invariable dans sa composition élitiste et sans participation concrète des masses.

Ainsi la base populaire de la démocratie reste restreinte, ce qui ouvre l'expérience tout entière à tout vent et augmente les risques de sa disparition dans la tempête. Cela est confirmé par les thèses théoriques relatives à la faiblesse de la base sociale de la démocratie en cette partie du monde (14) ou simplement par la réalité. La faiblesse de la participation populaire à l'expérience démocratique – abstraction faite de ses causes – signifie, du point de vue des conséquences, la disposition des gens à admettre une alternative autocratique, notamment dans des conditions de crise économique, qu'un dictateur peut prétendre résoudre en parlant d'ordre, de droit, de rigueur, de lutte contre la pagaille et la corruption (15).

Reste le cinquième et dernier obstacle : la violence politique. La violence politique des groupes d'opposition a souvent été, dans l'histoire des différents régimes, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et l'étincelle qui a provoqué l'embrasement.

C'est le prétexte recherché par les ennemis de la démocratie au sein de l'appareil du pouvoir ; au point de la fabriquer de toute pièces quand elle n'existe pas, comme l'a fait Hitler avec l'incendie du Reichstag. Et même quand ceux-ci n'arrivent pas à venir à bout de la démocratie, ils l'enferment dans un espace restreint sous le prétexte de la violence. De même la réaction par la violence d'Etat habitue les responsables à la répression de leurs adversaires, même quand ils ne recourent pas à la violence. Les choses deviennent plus compliquées quand la violence étatique s'étend à l'ensemble des citoyens dans les postes de police, dans les rues, sur les ponts et dans les localités. Alors la haine de l'Etat se renforce chez eux et ils n'hésitent pas à s'y opposer par la violence. C'est le cercle infernal connu, tissé par les conditions de la crise. L'état d'esprit qui consiste à faire régner l'ordre en terrorisant les citoyens se trouve alors au cœur de l'appareil de l'Etat. Parallèlement l'attitude qui consiste à applaudir les jeunes qui pratiquent la violence se répand dans les milieux de l'opposition (16).

On approche de la catastrophe lorsque la violence devient un trait de caractère de l'ensemble de la société, y compris dans les relations familiales, où les désaccords sont de plus en plus réglés par la violence, d'une façon jamais vue auparavant.

(14) Voir : ISSAWI (Charles). – Social foundation of democracy in the Middle East, in W. LAQUEUR (ed.) *The Middle East in transition*. – London, Routledge and Kegan, 1956.

MOORE (Barrington). – *Social origins of dictatorship and democracy*. – London, Penguin Books, 1981.

(15) Voir ABDALLAH (Ahmed) et al. – *L'armée de la démocratie en Egypte*. – Le Caire, Dar Sina.

(16) L'opposition égyptienne n'a pas de vision cohérente de la question de la violence. Certaines fractions accueillent favorablement la violence islamiste. En outre, toute l'opposition a salué la violence du groupe « *Thawat misr* » à cause de ses liens avec la question nationale et malgré tout ce qu'il représente comme atteinte à l'autorité de l'Etat égyptien en tant qu'Etat, indépendamment du régime politique.

Si l'on considère que la société égyptienne n'est pas une société connue pour la violence, et son caractère psychologique ou la pratique de la violence politique, tout au long de son histoire, nous pouvons alors saisir le danger sous-jacent à ce qui se passe actuellement. La menace pèse non seulement sur le processus démocratique, mais également sur l'ensemble du tissu social. Ainsi il s'agit plus de la décomposition d'une société que de la crise d'un régime politique.

II. – FACTEURS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE.

Cependant, et parallèlement à ces cinq facteurs qui entravent l'évolution démocratique, il existe cinq autres facteurs qui recèlent les potentialités d'une continuation, voire d'un approfondissement de l'expérience. C'est à dire la marche vers la quatrième phase de l'évolution démocratique en Egypte.

Le premier de ces facteurs favorables est celui du cadre international, et la vague démocratique à travers le monde (17). Le monde tout entier s'oriente vers la démocratisation des régimes politiques et le respect des droits de l'homme, au point que la conscience collective de l'humanité commence à admettre aujourd'hui que la défense des droits de l'homme et la lutte contre leur violation ne sont pas des questions de politique intérieure interdisant toute intervention étrangère. Les grandes puissances qui étaient à la recherche d'États satellites, préfèrent maintenant que les régimes politiques soient plus démocratiques, contrairement à leur inclination antérieure à appuyer les dictatures militaires et civiles et les gouvernants absolutistes. Personne parmi ces derniers ne rêve plus d'échapper au sort connu par le Chah d'Iran ou le tyran des Philippines. De même les régimes les plus sclérosés se sont engagés sur la voie de la démocratie en opérant toutes les transformations nécessaires dans les structures existantes, comme c'est le cas en URSS et dans les pays socialistes.

L'Égypte ne peut faire exception. Elle doit, au contraire, de par son histoire et sa géographie être plus sensible aux changements internationaux et en harmonie avec eux. D'autant que ces changements sont connus, dans leurs détails, du citoyen égyptien par l'intermédiaire des différents moyens d'information. De plus, un changement s'est opéré dans la psychologie de ce citoyen vis à vis de l'État, qui ne lui fait plus tellement peur (18), puisqu'il est incapable de respecter ses engagements à son égard, et que le citoyen commence à ressentir quelque liberté après quelques années d'expérience démocratique. Certes l'appareil d'État égyptien peut manœuvrer face à l'évolution mondiale. Mais il faudrait que les gouvernants de l'Égypte fassent

(17) Voir : ABDALLAH (Ahmad). – Les traits d'un monde nouveau *Al Arab.*, 14/4/1988 ; HUWAYDI (Fahmi). – La doctrine de la coexistence. *Al Ahrām*, 5/9/1989. SAID (A.M.). – Nous et la transmission télévisée en direct – *Al Ahrām*, 8/9/1989.

(18) Voir HAFEZ (Salaheddine). – Nous, eux et les changements de l'ère démocratique – *Al Ahrām*, 1/11/1989.

preuve de folie furieuse pour tenter un suicide national en allant à l'encontre de l'orientation démocratique mondiale. Chose déjà trop difficile pour les maîtres d'un grand pays comme la Chine.

Le deuxième facteur favorable à une plus large démocratie en Egypte réside dans le rôle régional, arabe et africain, de ce pays. Là aussi, il s'agit d'un rôle imposé par les réalités historiques et géographiques, et qui dépasse la nature conjoncturelle du régime. Mais la « nature » du régime influe sur sa « compétence » à remplir ce rôle régional, sur les plans économique, culturel et politique. Il n'est pas imaginable que l'Egypte puisse remplir un rôle efficace avec un régime autocratique, au moment où ses voisins eux-mêmes s'orientent vers la démocratie, au point que certains des régimes les plus sanguinaires commencent à parler de pluralisme, de démocratie et de droits de l'homme. Les rapports de l'Egypte avec sa région recèlent des éléments civilisationnels qui la rattachent plus aux peuples qu'aux gouvernements. L'image de l'Egypte doit nécessairement être en harmonie avec les aspirations de ces peuples, et notamment leur aspiration à la démocratie, qui n'a pas besoin d'être démontrée. Il est significatif que les voisins demandent aujourd'hui l'aide de la police égyptienne, non pas pour profiter de son expérience dans la répression, mais pour superviser les élections (cas de la Namibie).

Le troisième facteur favorable est inhérent à la réalité de la crise économique vécue par l'Egypte. Si cette crise, par certains de ses aspects constitue un obstacle à la démocratie, elle peut sous d'autres aspects jouer en sens contraire. La résolution de la crise suppose, en effet, des mesures et des programmes d'austérité qu'il est difficile d'imposer aux citoyens par la seule force. Il faut une forme de compromis entre l'Etat et la société pour appliquer de telles mesures, c'est à dire, au départ, un compromis entre le pouvoir et l'opposition. De même, il est nécessaire, pour payer les dettes du pays et réaliser une croissance raisonnable, de mobiliser le potentiel de la société vers une plus grande production et d'une meilleure productivité. Le régime ne peut l'imposer aux citoyens, si ceux-ci ne sont pas convaincus qu'il assume sérieusement ses responsabilités dans la distribution équitable des charges de l'austérité et dans l'instauration de la liberté. Celle-ci compensera au moins les effets de la crise économique, en tant que prix de l'austérité (19). C'est là un scénario imaginé par certains écrits étrangers à propos de la situation en Egypte dans l'avenir proche (20). La conjonction des difficultés économiques et de la persécution politique en Egypte signifierait « la mort et la destruction des foyers » selon l'expression populaire. D'autant qu'aucun peuple ne peut supporter longtemps une telle situation quoi que l'on puisse dire de sa patience.

Il existe un quatrième facteur favorable à l'évolution démocratique future à partir de l'acquis des dernières années. Le pluralisme a connu un développement effectif sur les bords du Nil, de telle manière que l'image

(19) Voir ABDALLAH (Ahmad). – Le mal économique et le remède politique. – *Al Arab*, 25/3/1988.

(20) HARRIS (Lillian Craig, Ed.) *Egypt : Internal challenges and regional stability*. – London, Royal institute of international Affairs, 1988. (Compte rendu in, *Al Arab*, 1/41988 ; et in, *Third World Quarterly*, July 1988.

classique de l'Égypte comme entité où la nation, la société et l'État se confondent est maintenant dépassée. La domination directe de l'économie par l'État à travers le secteur public a largement régressé devant la grande croissance du secteur privé, durant les années de l'*infithah*. De même la capacité de l'État de mobiliser l'épargne des citoyens a reculé. Celle-ci est désormais dirigée vers d'autres circuits, tels que les sociétés d'investissement. La capacité de l'État de soutenir la Caisse de compensation a également baissé au point de toujours rechercher à réduire son budget. Pire encore, l'aptitude de l'État à assurer des salaires et des traitements corrects à ses fonctionnaires s'est elle aussi amoindrie. Ainsi l'État a perdu les instruments de sa domination en matière d'économie, quand bien même il a sauvegardé les instruments de la répression dans le domaine de la sécurité, et la plupart des instruments intellectuels dans le domaine de l'information.

Ces tendances se reflètent dans la vie économique et sociale, où le pluralisme est devenu une chose naturelle. Le pluralisme culturel, quant à lui, a continué à s'affirmer. La division culturelle s'est encore approfondie entre les partisans de la culture islamique et ceux de la culture moderne inspirée par la civilisation occidentale (21).

L'ensemble de ces phénomènes supposent une vie démocratique, à travers laquelle s'instaure le pluralisme, et l'organisation d'une coexistence pluri-partite. Ils postulent également une sorte de médiation de l'État en tant qu'arbitre et non en tant que pouvoir.

Reste le cinquième et dernier facteur favorable à la démocratie : la répercussion politique du pluralisme économique, social et culturel. Si le pluralisme politique a précédé les autres formes de pluralisme lors de la deuxième phase de la démocratie au milieu des années 1970 il fait suite aujourd'hui aux manifestations concrètes du pluralisme dans l'économie, la société et la culture. Aussi devient-il plus enraciné dans l'espace national, et s'oriente-t-il vers l'institutionnalisation et la légalisation de ses droits, et la lutte contre tout ce qui peut remettre en cause ses acquis. En en cela l'expérience démocratique s'approfondit et dispose des moyens de son élargissement et de son auto-multiplication. Il lui suffit de se transformer en jeu sérieux face à ceux qui l'ont voulu décor et propagande.

Toutefois le sérieux du jeu ne sera effectif qu'avec la participation de nouveaux joueurs. Le jeu a été dominé jusqu'à présent par les idées traditionnelles des forces politiques des années 1940, dont la génération est toujours hégémonique. Quant à la génération de 1967, son existence politique ne s'est concrétisée qu'avec les éléments islamistes intransigeants, partisans de la violence et qui sont, à ce titre, des joueurs en dehors du terrain. Ainsi la physionomie du jeu démocratique en Égypte, à la veille du XXI^e siècle, se précisera à la lumière de ce que fera cette génération, et de sa capacité de

(21) Voir ABDALLAH (Ahmad). — La schizophrénie culturelle en Égypte : le cas de la jeunesse (Conférence internationale du centenaire de Taha Husayn. Faculté des Lettres de l'Université du Caire. Novembre 1989).

descendre sur le terrain en tant que joueur autonome. D'autant qu'elle sera de toutes façons la génération du changement et de l'entrée de l'Égypte dans le monde nouveau d'un siècle nouveau (22).

L'Égypte assiste aujourd'hui, dans le cadre des rapides transformations mondiales, à un ensemble de conflits dont plusieurs ne sont pas encore résolus, et dont un grand nombre seront réglés durant la dernière décennie de ce siècle : lutte entre forces démocratiques et forces autocratiques ; lutte entre la conscience de ce qui se passe dans le monde et le désir de le rattraper, d'une part, et l'apathie intellectuelle et la lenteur de la marche en avant, d'autre part ; lutte entre le désir de cueillir les fruits des acquis de l'expérience démocratique et de les élargir par la participation populaire et l'inclination à se contenter de ce qui existe et à étouffer ce qui est nouveau ou même à liquider l'acquis ; lutte entre la nécessité de mobiliser l'ensemble du peuple pour faire face à la crise économique, par la distribution équitable des charges et un surplus de liberté, et le fait de considérer que la résolution de la crise passe par l'imposition du silence aux citoyens, en laissant les «génies» du pouvoir résoudre les problèmes par la discipline ; enfin, lutte entre une génération qui accapare et une autre qui n'a rien et proteste.

Comme les luttes politiques trouvent leurs résolutions dans les moments paroxystiques de la marche historique, l'Égypte est dans l'attente d'un tel moment, qui ne fait aucun doute. Le moment peut emprunter la forme d'un «affrontement», déjà connu par les peuples qui ont écarté par la force les obstacles à la démocratie, ou celle d'une «réconciliation», connue par les peuples dont les gouvernants ont compris la nécessité d'un vaste changement en direction de la démocratie, même si c'est à la manière «par moi et non par l'ennemi». S'il est facile de prédire la venue de ce moment – il fait partie des évidences de l'histoire – il est difficile de prédire la forme qu'il prendra (affrontement réconciliation ou une combinaison des deux). En dehors des évidences, l'histoire ne connaît pas les «nécessités» dont rêvent et que partagent les élites politiques égyptiennes : nécessité de la solution socialiste ; nécessité de la solution islamique ; nécessité de la solution capitaliste. Les «nécessités» nient la liberté de choix. Cette négation est la pire des choses qu'une élite politique puisse offrir à son peuple.

La déconsidération de l'idée de nécessité qui a prévalu un jour à travers le monde n'empêche pas la raison de formuler des hypothèses, ni les cœurs d'espérer. La trilogie «nécessaire-probable-souhaitable» peut se traduire dans le cas de l'Égypte comme suit :

— Le nécessaire, autrement dit ce qui est évident, consiste dans la venue inéluctable d'un moment paroxystique.

(22) Sur la question des générations, voir ABDALLAH (Ahmad). – Le problème des générations dans la politique arabe – *Al-khalij*, 26/8/1986. HARB (Usama Ghazali). – Les générations et la politique en Égypte – *Al-Ahram*, 23/9/1988. HILAL (A.D.). – Sur les jeunes et les vieux – *Al-Ahram*

— Le probable est mis en lumière par les exemples de la lutte entre les obstacles et les facteurs favorables à la démocratie. Ces exemples montrent que l'on s'oriente vers une combinaison d'affrontement et de réconciliation.

— Le souhaitable n'est autre que ce que désire le cœur, même si le cœur est celui d'un esprit académique. Le cœur désire pour l'Égypte, une démocratie stable, durant le laps de temps entre les deux siècles et jusqu'à l'infini.